

Thème : Maîtrise de la langue

Exposé du cas

Devant le nombre d’élèves signalés en conseil de classe pour leurs difficultés en lecture et en écriture, le principal de votre collège attire l’attention de l’ensemble de la communauté éducative sur la note citée en référence dont il a communiqué l’extrait ci-dessous (cf. Documentation fournie avec le sujet). Il souhaite que l’accent soit mis sur le repérage et l’accompagnement spécifique de ces élèves dans toutes les disciplines.

Question

En tant que professeur de mathématiques, quels peuvent être vos moyens d’action et vos propositions pour remédier à ces difficultés ?

Documentation fournie avec le sujet

Extrait de la note d’information 10-11 d’août 2010 (Ministère de l’éducation nationale, DEPP).

[...] En 2009, près de huit participants à la JAPD sur dix sont des lecteurs habiles. Un peu plus de un sur dix rencontre des difficultés de compréhension. Les autres ont une maîtrise fragile de la lecture. L’administration des épreuves de lecture qu’offre la JAPD a connu en 2009 une amélioration très significative de sa fiabilité par le passage automatisé des tests. Ce dispositif plus moderne garantit la standardisation des conditions de passation et de correction. La qualité des données recueillies est optimale. En outre, cette nouvelle forme d’interrogation provoque de nouveaux comportements et réduit considérablement les attitudes négatives qui, jusque là, pouvaient brouiller la mesure des performances de certains profils. Grâce à la nouvelle formule, l’évaluation de la JAPD donne une mesure plus fine du niveau d’illettrisme chez les jeunes français qui est d’environ 10 % et dont la moitié est quasi-analphabète. [...] 29,6 % des jeunes qui n’ont pas atteint la fin du collège sont en difficulté de lecture. Parmi les jeunes en difficulté 75 % n’ont pas dépassé le collège ou un cursus professionnel court, alors que pour l’ensemble des participants à la JAPD, ces parcours ne concernent que 36 % d’entre eux.[...]